

et cherchent à profiter de l'instruction des Européens surtout quand ils sont français. [Il y eut à l'époque de mon second voyage une expédition faite en ambassade par les Anglais. Ils furent mal reçus et les cadeaux renvoyés. J'étais présent à Canton quand ils furent vendus en vente publique. J'avoue que cette contrariété n'a pas été citée avec toutes ses particularités, cependant elle est réelle, et j'en ai eu tous les plus petits détails. Si pareille expédition eut été faite de la part des Français elle eût réussi avec tout l'avantage et la considération que les Cochinchinois sont en disposition de nous offrir d'après l'attachement qu'ils portent aux Français qu'ils aiment en reconnaissance des obligations qu'ils ont à l'Évêque d'Adran.]¹

Mille autres raisons pourraient faire ouvrir les yeux sur l'utilité d'aller faire connaître chez les nations lointaines que les Français jouissent de toute la consistance qu'ils possédaient sous le règne de Louis XVI.

Il serait trop long de donner des détails sur différentes particularités dont j'ai été témoin. Il suffira de dire que partout où j'ai été et où j'ai pu manifester mon opinion comme Français, j'ai eu preuve que la douceur des mœurs et des usages français plaisait partout. Si du moins nous n'offrons pas de grandes relations de commerce, celles que nous pourrons avoir seront plus agréables pour les peuples par les manières qui nous distinguent des autres nations et qui plaisent infiniment aux peuples les moins civilisés qui savent tous apprécier ce caractère. Tout en profitant de leurs bonnes dispositions, nous pourrons par les mêmes raisons nous faire respecter.

J'offre de donner s'il est nécessaire et si le Gouvernement l'exige, des notices détaillées touchant les marchandises convenables pour établir les relations commerciales dont est cas au présent Mémoire, plus divers autres renseignements utiles qui pourraient m'être demandés.

J'ai l'honneur d'être, avec un profond Respect,
Nosseigneurs,

Votre très humble et très-obéissant serviteur

J. A. SALÈLES².

1. J'ai cité ce passage entre [] dans le *T'oung Pao*, 1903, p. 219.

2. *Archives de la Marine et des Colonies*. — COCHINCHINE, 1792-1818. No. 5.